

BAC PRO PRODUCTIONS HORTICOLES

Floriculture – Pépinière - Maraîchage

Arboriculture

Durée du contrat : 2 ans

Nombre d'heures de formation : 665h
en 1^{ère} année, 700h en Terminale.

Programme :

Matières générales :

Connaissance et pratique de la langue Française, connaissance et pratique de l'anglais, EPS, éducation socioculturelle et communication, connaissance du monde contemporain, hygiène et protection de la santé...

Matières professionnelles :

Interprétation et traitement des données, connaissance des systèmes vivants, éléments de chimie du vivant, du sol et de l'environnement, diagnostic de l'entreprise, économie et politique des productions, la plante, le sol et le climat, technologies horticoles, gestion de l'exploitation, végétaux et productions horticoles, préparation à la mise en marché, commercialisation...

Les « plus » pédagogiques :

Formation CACES® Engins de Chantiers cat. 1 & 9 (mini-pelle, chariot élévateur tout terrain), soutien scolaire, mobilité internationale des apprentis au Québec, concours de reconnaissance des végétaux.



Aide à la recherche d'entreprise,

Suivi individualisé,

Forts taux de réussite à l'examen,

Insertion professionnelle facilitée.



Formation CACES®

UFA Lycée Horticole Lyon Pressin

81 chemin de Beaunant

69230 Saint Genis Laval

Tel : 04.78.56.73.80 Fax : 04.78.56.73.81

Mail : lycee.lyon.pressin@wanadoo.fr

Site : www.lyceehorticole.com



BAC PRO PRODUCTIONS HORTICOLES

Floriculture - Pépinière - Maraîchage arboriculture

L'apprentissage

Conditions d'admission :

- * Vous avez moins de 26 ans,
- * Vous êtes titulaire d'un BEPA ou autre BEP, d'un CAPA ou autre CAP, ou vous venez de terminer la classe de première ou terminale en enseignement général.
- *Vous êtes en reconversion professionnelle...

Débouchés :

Métiers :

- responsable d'exploitation,
- employé hautement qualifié dans une entreprise (jardinerie, collectivités territoriales, entreprise de production, de vente ou de paysage...),
- responsable de rayon,
- chef de culture,
- commercial...

Poursuites d'études :

- Divers BTS Agricole (production horticole, technico commercial en végétaux d'ornements aménagements paysagers ...).
- Certificats de spécialisation.

Un diplôme,

Une rémunération,

Une expérience professionnelle

Gratuité de la formation (Formation financée par le Conseil Régional Rhône Alpes et la taxe d'apprentissage).

